



## LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE \_\_\_\_\_

### OCTOBRE 2010

Ma part pour ma  
communauté chrétienne...

La paroisse a comme mission de bâtir une communauté vivante qui rassemble les chrétiens dans la foi au Christ ressuscité. Cette mission ne pourra se réaliser que si chaque chrétien fait sa part pour fournir à sa paroisse les moyens matériels dont elle a besoin.

**Avec votre aide**, votre communauté chrétienne pourra continuer à:

- Assurer l'initiation chrétienne des jeunes, du baptême à leur vie adulte;
- Rassembler les chrétiens et chrétiennes aux célébrations eucharistiques et autres;
- Célébrer des mariages soigneusement préparés avec les couples concernés;
- Compatir à la peine des familles endeuillées et leur offrir des funérailles qui témoignent de leur espérance chrétienne;
- Appuyer moralement et aider matériellement les personnes démunies de notre milieu;
- Proposer des lieux et moments de ressourcement et de formation chrétienne;
- Visiter et réconforter les personnes malades ou en détresse spirituelle;
- Soutenir, au plan pastoral, l'action de divers mouvements et groupes communautaires locaux;
- Maintenir et entretenir des bâtiments, terrains et équipements qui représentent une partie importante de notre patrimoine collectif.

La campagne 2009 a permis à votre fabrique de recueillir une somme de \_\_\_\_\_ \$. Cette année **l'objectif** a été fixé à \_\_\_\_\_ \$.

**VERSO** →

La contribution annuelle minimale (capitation) a été fixée par le diocèse à 45 \$ par personne majeure pour l'année 2010. Pour le surplus, nous nous en remettons à votre générosité et à votre capacité.

À titre d'information sur les besoins financiers de notre paroisse, nous joignons à la présente son état des recettes et déboursés pour l'année 2009.

À l'avance nous vous remercions de votre participation: un geste qui témoigne de votre intérêt pour votre paroisse.

(lieu) \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_ .

Votre Conseil de Fabrique

*Vous pouvez également faire un don planifié pour soutenir les œuvres pastorales de votre paroisse et aider à la conservation du patrimoine. Les moyens les plus populaires parmi les diverses formes de dons planifiés sont le legs testamentaire et le don d'assurance-vie. Informez-vous auprès de la fabrique ou du diocèse...*